



Local professionnel et habitation

Par **chenfu**, le **13/01/2008** à **21:16**

Bonjour,

Est-il possible qu'une association loue un local et que son président habite dans le local ?
Si tel est le cas existent-ils 2 baux différents ? Il y a t il une possibilité de se voir verser les allocations logement ?

Si quelqu'un a des éléments de réponse...merci d'avance,

KF